



Paris, 14 Avril 2020

LA COOPÉRATION ÉTROITE ET HISTORIQUE ENTRE L'OIV ET LA FAO

UNE RÉUNION BILATÉRALE EN LIGNE
DESTINÉE À EXAMINER LES MANIÈRES
DE FACILITER UNE COOPÉRATION PLUS
ÉTROITE ENTRE L'OIV ET LA FAO
S'EST TENUE LA SEMAINE DERNIÈRE.

Le 9 avril, le directeur général de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture des Nations Unies (FAO), M. Qu Dongyu, et son homologue de l'Organisation Internationale de la Vigne et du Vin (OIV), M. Pau Roca, respectivement à Rome et à Paris, se sont réunis en ligne afin de respecter les mesures générales de confinement.

Au cours de cette réunion en ligne, les deux organisations intergouvernementales ont examiné les manières de faciliter une coopération plus étroite.

Des racines historiques

La coopération durable entre la FAO et l'OIV remonte à décembre 1948, lorsque les deux organisations intergouvernementales ont formalisé un accord entre leurs deux directeurs généraux. Le caractère particulièrement harmonieux de cette collaboration réside sur le fait que ces deux institutions sont pleinement au fait de l'importance de l'agriculture et de la production alimentaire et, tout en conservant leur autonomie, se maintiennent informées de leurs principales activités afin d'éviter qu'elles ne se chevauchent.



Cette collaboration étroite a été maintenue dans des domaines d'activités complémentaires tels que la santé, le commerce et les statistiques

En effet, l'OIV et la FAO ont travaillé ensemble au développement de normes appropriées pour les produits de la vigne et du raisin ainsi que de limites (contaminants, résidus, etc.) destinées à protéger la santé des consommateurs et à garantir des pratiques équitables en matière de commerce des denrées alimentaires ; à ce titre, l'OIV dispose du statut d'observateur au sein de la Commission du Codex Alimentarius. L'OIV souhaite approfondir cette excellente coopération avec la FAO dans les domaines de la santé et de la qualité. Tournés vers l'avenir, les directeurs généraux ont conversé sur la manière de renforcer la collaboration entre les différents départements de leurs organisations.

Parallèlement, la Division des statistiques de la FAO et l'OIV collaborent très étroitement pour améliorer la qualité et la disponibilité des statistiques sur le secteur vitivinicole, notamment sur les surfaces vendangées ainsi que sur la production, la consommation et les échanges de raisins frais, de jus, de vin, de raisins secs et autres produits de la vigne. La richesse des données statistiques disponibles à la FAO, associée à l'expertise scientifique et technique de l'OIV, offre un éventail de connaissances approprié pour l'analyse des tendances et des opportunités de croissance pour l'ensemble des gammes de produits vitivinicoles.

Tournés vers l'avenir

L'OIV est particulièrement attentive aux problématiques soulevées par les agences des Nations Unies. Les objectifs de développement durable (ODD) constituent l'une des considérations traitées dans son [Plan stratégique 2020-2024](#), qui intègre 13 des 17 ODD dans le cadre de ses travaux.

Même si le vignoble mondial ne représente que 7,4 millions d'hectares sur un total de 1,5 milliards d'hectares de terres arables (seulement 0,5 %), les revenus des exploitants par unité de surface comparés à ceux d'autres cultures arables suivent une évolution très intéressante du fait des caractéristiques de la chaîne de valeur et de la formation des prix au sein d'une structure économique très fragmentée. Cette situation bénéficie à des millions de viticulteurs. Les notions d'origine, de territoire et les règles de qualité strictes permettent aux exploitants de s'approprier de la chaîne de valeur. Ce modèle est applicable à de nombreuses cultures.

Ainsi, les deux OI comptent sur leur synergie pour accroître la coopération dans le cadre de projets menés dans des pays où le développement des vignobles pourrait constituer une opportunité de renforcer la valeur de la production agricole ; cela permettrait en effet de contribuer au développement de la population agricole dans des zones où le vignoble constitue l'une des cultures qui présentent la plus grande capacité d'adaptation, mêmes en conditions de sécheresse, contribuant ainsi à la prévention de la désertification.



En outre, l'OIV et la FAO ont une vision commune de la protection des variétés végétales et de la recherche inhérente à l'adaptation du vignoble au changement climatique et à la production durable. Elles agiront en ce sens en coopération avec d'autres agences spécialisées pertinentes et compétentes en la matière. Ces liens historiques, initiés lorsque la FAO était encore connue comme l'Institut international d'agriculture, avant la 2ème Guerre mondiale, seront commémorés en 2014 à l'occasion du centenaire de l'OIV. M. Roca a invité la FAO à se joindre à cette célébration et compte sur cette coopération en cours pour poursuivre leur travail fructueux.

Note pour les éditeurs

L'OIV est l'organisme intergouvernemental à caractère scientifique et technique de compétence reconnue dans le domaine de la vigne, du vin, des boissons à base de vin, des raisins de table, des raisins secs et des autres produits issus de la vigne. Elle est composée de 47 États Membres.

Dans le domaine de ses compétences, les objectifs de l'OIV sont les suivants :

- indiquer à ses membres les mesures permettant de tenir compte des préoccupations des producteurs, des consommateurs et des autres acteurs de la filière vitivinicole,
- assister les autres organisations internationales intergouvernementales et non-gouvernementales, notamment celles qui poursuivent des activités normatives,
- contribuer à l'harmonisation internationale des pratiques et normes existantes et, en tant que de besoin, à l'élaboration de normes internationales nouvelles, afin d'améliorer les conditions d'élaboration et de commercialisation des produits vitivinicoles et à la prise en compte des intérêts des consommateurs.

Contact

Pour de plus amples informations, les journalistes sont invités à contacter le service de presse de l'OIV.

Mail : press@oiv.int; comunication@oiv.int
Téléphone : +33 (0)1 44 94 80 92

Organisation Internationale de la Vigne et du Vin
Organisation Intergouvernementale
Créée le 29 novembre 1924 • Refondée le 3 avril 2001

35, rue de Monceau • 75008 Paris
+33 1 44 94 80 80
contact@oiv.int
www.oiv.int